

4^e Biennale Business & Droit

Rencontre entre juristes,
acteurs de la Place
et entreprises



Marc CLEMENT
Juge administratif,
Cour administrative
d'appel de Lyon

Depuis 2012 Marc Clément est juge administratif à la Cour administrative d'appel de Lyon. Il est juge dans une chambre traitant des dossiers environnementaux. Il est également membre de l'Autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable depuis août 2014 et membre du comité de déontologie de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire depuis avril 2015.

De 2006 à 2012, il a été juriste à la Commission européenne (Direction générale de l'environnement) en charge des procédures d'infractions contre les Etats membres. De 2004 à 2006 il a été conseiller juridique de l'Agence européenne pour l'environnement (Copenhague). Il était précédemment juge au Tribunal administratif de Lyon de 2000 à 2004 et a commencé sa carrière comme ingénieur de recherche pour des sociétés privées (Lyonnaise des Eaux et EDF).

Il a publié récemment sur le site Telos "Jurisprudence 2.0" (<https://goo.gl/YM6CxZ>) ainsi qu'au Recueil Dalloz en janvier 2017 "Les juges doivent-ils craindre l'arrivée de l'intelligence artificielle ?". Il a animé le procès fictif organisé conjointement par la Cour administrative de Lyon et la Faculté de droit de l'université catholique de Lyon sur le véhicule autonome (<https://goo.gl/XAhVwH> et <https://goo.gl/4BtXoU>). Il publiera à l'AJDA : "Algorithmes au service du juge administratif : peut-on en rester maître ?".